



Cf. Décret et Arrêté du 24 Décembre 2015

Légende

F Frigo
CUIS Cuisinière
LV Lave-Vaisselle
IL Lave-linge
PL Placard
TE Tableau élec
CH Chaudière au gaz
CE Ballon d'eau chaude
HSPF Hauteur sous faux plafond

Surface hauteur <1.80m Surface sous faux plafond Gaine technique → Descente Eaux Pluviales Sortie de toit chaudière Point lumineux Extérieur Prise Electrique Extérieure

Le plan d'origine réglementaire est joint en annexe.

NB:Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des modifications peuvent être apportées, tant en ce qui concerne les surfaces, les dimensions libres et équipements. Les retombées de poutres, faux-plafonds, soffites, canalisations, équipements, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. Les éléments mobiliers ou de cuisine sont p résentés à titre indicatif.









Bâtiment : E Etage: R1 Numéro: E21 Type: T3

| Surfaces habitables | |
|----------------------|--|
| 5,02 m ² | |
| 21,97 m ² | |
| 8,07 m ² | |
| 5,41 m ² | |
| 1,31 m ² | |
| 12,40 m ² | |
| 9,82 m ² | |
| 4,97 m ² | |
| 68,97 m² | |
| 9,11 m ² | |
| | |

Localisation



Plan pré-commercialisation Bis-non PMR 17.01.2022